

PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce huitième jour de juillet 2020 (08/07/2020) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Lucie Geoffrion      Gaétan Beauchesne

La séance est retardée, il n'y a pas quorum.  
Arrivé de Marlène Doucet à 19 heures 12

Absents :

Robert Tessier      Serge Trudel      Micheline Demers

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**Résolution 2020-07-102**      Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 juin 2020.
4. Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2020.
5. Nomination d'un maire suppléant.
6. Présentation des comptes.
7. Situation financière de la municipalité au 31 mai 2020 et du camping au 30 juin 2020.
8. Terrain vacant au 1465, chemin du Val Mékinac, contre-offre de Daniel Desmanches.
9. Offre de service de Eurovia Québec Inc. – Revêtement de chaussée pour le chemin Val Mékinac.
10. Demande d'appui pour installation de Cogéco du 419 au 493, route Ducharme.
11. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment – Permis
12. Envoi constat d'infraction pour le 549 route Ducharme, construction gazébo sans permis et dans la bande riveraine.
13. Envoi constat d'infraction pour le 479 route Ducharme, construction sans permis (garage - mini maison)
14. Génératrice Drummond – Offre de service.
15. Débroussaillage le long des rues.
16. Varia
  - a. Dépôt de la déclaration des intérêts pécuniaire de Lucie Geoffrion.
17. Période des questions.
18. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-103**      Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 03 juin 2020

Il est proposé Gaétan Beauchesne  
appuyé par Guy Dessureault  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 03 juin 2020 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-104** Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2020

Il est proposé par Lucie Geoffrion  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 juin 2020 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-105** Nomination d'un maire suppléant

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu de nommer Marlène Doucet, mairesse suppléante, et ce, jusqu'au 7 octobre 2020.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-106** Présentations des comptes à payer

**ATTENDU** que pour l'approbation des comptes à payer du mois de juin 2020 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Marlène Doucet  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu que des comptes au montant 86 834.68 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 86 834.68 \$ sont disponible en date du 08 juillet 2020.

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

**Résolution 2020-07-107** Situation financière de la municipalité au 31 mai 2020 et du camping au 30 juin 2020

Il est proposé par Lucie Geoffrion  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'accepter le dépôt du rapport financier (situation financière) de la municipalité en date du 31 mai 2020 ainsi que celui du camping municipal en date du 30 juin 2020.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-108** Terrain vacant 1465, chemin du Val Mékinac, contre-offre Daniel Desmanches

**ATTENDU** que suite au rejet de l'offre de Daniel Desmanches par la municipalité lors de la séance du 3 juin 2020;

**ATTENDU** que Daniel Desmanches fait une contre-offre à la municipalité pour l'achat d'une partie du terrain.

Il est proposé par Lucie Geoffrion  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu que la municipalité va rencontrer Daniel Desmanches pour rediscuter de la vente de ce terrain.

-Adoptée-

**Robert Tessier se joint à la séance il est 19 heures 25**

**Résolution 2020-07-109** Offre de service Eurovia Québec Inc. – Revêtement de chaussée pour chemin Val Mékinac

**ATTENDU** l'offre de service pour la fourniture et la pose de résidus d'asphalte pour le chemin Val Mékinac de Eurovia Québec Inc.;

**ATTENDU** que cette offre est de 31 500 \$ taxes en sus.

Il est proposé par Robert Tessier

appuyé par Lucie Geoffrion  
et résolu d'accepter cette offre de service.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-110** Demande d'appui pour installation de Cogéco du 419 au 493, route Ducharme

**ATTENDU** la demande écrite des contribuables situés sur la route Ducharme, numéros civiques 419 à 493;

**ATTENDU** que cette demande consiste à obtenir les services de Cogéco, compagnie générale de communication;

**ATTENDU** que ces contribuables demandent l'appui de la municipalité dans leurs démarches pour l'obtention des services de Cogéco.

Il est proposé par Marlène Doucet

appuyé par Robert Tessier

et résolu ce qui suit :

- La municipalité appui cette demande des contribuables et demande à Cogeco de procéder le plus rapidement possible dans ce dossier.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-111** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment

Il est proposé par Lucie Geoffrion

appuyé par Gaétan Beauchesne

et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de juin 2020.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-112** Envoi constat d'infraction pour le 549, route Ducharme, construction gazébo sans permis et dans la bande riveraine

**ATTENDU** que Alain Barbeau et Marjolaine Gingras, propriétaire du 549 route Ducharme, St-Roch-de-Mékinac, à titre de propriétaire d'avoir érigée et maintenue une construction ou un ouvrage en bande riveraine, contrevenant ainsi à l'article 21.2 (5) du règlement no. 2015-07-003 concernant le règlement de zonage, et étant passible des peines prévues à l'article 3 du règlement no. 2015-07-007 concernant les règlements administratifs.

Il est proposé par Gaétan Beauchesne

appuyé par Marlène Doucet

et résolu ce qui suit :

- Autoriser Véronique Baril, inspectrice en environnement et bâtiment, à préparer le constat d'infraction pour Alain Barbeau et Marjolaine Gingras;
- Autoriser la vérification du constat d'infraction par les avocats de Tremblay, Bois;
- Autoriser Véronique Baril, inspectrice en environnement et bâtiment, à signer et émettre le constat d'infraction.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-113** Envoi constat d'infraction pour le 479, route Ducharme, construction sans permis (garage – mini maison)

**ATTENDU** que Alain Forest et Marie-France Dubé, propriétaire du 479 route Ducharme, St-Roch-de-Mékinac, à titre de propriétaire, a construit ou déplacé un bâtiment ou constructions, contrevenant ainsi à l'article 4.1 du règlement no. 2015-07-006 concernant l'émission des permis et certificats, et étant passible des peines prévues à l'article 3 du règlement no. 2015-07-007 concernant les règlements administratifs.

Il est proposé par Robert Tessier

appuyé par Marlène Doucet

et résolu ce qui suit :

- Autoriser Véronique Baril, inspectrice en environnement et bâtiment, à préparer le constat d'infraction pour Alain Forest et Marie-France Dubé;
- Autoriser la vérification du constat d'infraction par les avocats de Tremblay, Bois;

- Autoriser Véronique Baril, inspectrice en environnement et bâtiment, à signer et émettre le constat d'infraction.  
-Adoptée-

**Résolution 2020-07-114**      Génératrice Drummond – Offre de service

**ATTENDU** l'offre de service numéro GD-2595 pour l'entretien de la station de pompage du 1520 rue Principale;  
**ATTENDU** que cette offre de service comprend l'entretien préventif au prix de 556\$ plus taxes par année ainsi que les pièces d'entretien au coût de 125.95 \$ plus taxes par année.  
Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Robert Tessier  
et résolu d'accepter cette offre de service.

-Adoptée-

**Résolution 2020-07-115**      Débroussaillage le long des rues

Il est proposé par Robert Tessier  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'autoriser Entreprises Ghislain Mongrain Inc. à effectuer des travaux de débroussaillage aux endroits suivants : rue Principale, Chemin Val Mékinac, Chemin du Domaine des Foins, rue Mongrain.

-Adoptée-

**Dépôts des déclarations des intérêts pécuniaires de Lucie Geoffrion, membre du conseil municipal.**

Mme Rita Dufresne dépose une pétition pour l'achèvement du pavage sur le chemin du Val Mékinac.

La levée de l'assemblée est proposée par Marlène Doucet, appuyé par Gaétan Beauchesne. Il est 20 heures.

\_\_\_\_\_  
Guy Dessureault, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Genois, Secrétaire-trésorière

*« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal*